



Assises nationales du Parapente

19 mars 2021 de 18h30 à 22h

En raison du contexte sanitaire, ces Assises du Parapente se dérouleront en ligne sur la plateforme collaborative « Teams ».

Cher Parapentiste,

Le 19 mars auront lieu les assises du Comité National Parapente, à partir de 18h30 en distanciel. Les représentants de clubs et écoles de vol Libre affiliés sont conviés à participer à ces assises. Toutes les informations à connaître (ODJ, modes d'emploi, fiche de candidature, procuration, etc.) [sont mises en ligne](#).

Y sera présenté le **bilan pour le parapente** durant la dernière olympiade – période qui fut celle du premier exercice du Comité National Parapente (CnP).

Ce moment sera aussi le moment d'**échanger de façon prospective en vous « écoutant » pour lancer les grandes orientations pour le parapente au sein de la FFVL, durant la prochaine olympiade**, pour la nouvelle équipe du CnP.

En effet, et troisième moment de ce rendez-vous, les assises du Parapente 2021 sont électives et vont permettre d'**élire l'équipe dirigeante du Comité National Parapente pour la prochaine olympiade 2021 – 2024**.

Le vote se fera « en ligne » durant la séance sous la supervision d'un prestataire.

Un représentant par structure **dont la majorité des licenciés a déclaré le parapente en pratique principale et préalablement inscrit (club ou école affiliés) de vol libre pourra voter, via un code unique envoyé la veille des assises**. Si le/la Président/e du club ou Responsable de l'école ne peut participer, il doit transmettre [son mandat à un membre de sa structure ou sa procuration](#) à un autre représentant de structure.

Nous demandons donc aux structures qui veulent voter lors de cette réunion de se **PREINSCRIRE avant le jeudi 18 mars 2021 à midi**, afin de recevoir les prochaines informations pour ces Assises et un code d'activation pour le vote.

Aussi, les **parapentistes licenciés** (ayant coché « parapente » en première activité sur leur licence 2021) **voulant s'impliquer au sein de la prochaine équipe du Comité National Parapente doivent faire acte de candidature**. La fiche de candidature [est disponible ici](#).

Pour cela, la **date limite d'envoi** au secrétariat fédéral (à bettina@ffvl.fr) de cette fiche complétée, est fixée au **26 février 2021 à 23h59**. Un accusé de réception par mail validera chaque demande.

Cette élection permettra de désigner 6 membres parmi les personnes candidates. Ils choisiront alors, en séance parmi eux, le/la président/e du Comité National Parapente pour la prochaine olympiade. Cette équipe sera ensuite complétée par 6 autres volontaires cooptés, après validation par le Comité Directeur de la FFVL.

Vous pourrez interagir pendant les Assises du Parapente en y amenant votre point de vue et en posant des questions aux élus sortants sur le fil de discussion de la conférence, notamment au moment des débats. Un modérateur sera chargé de transmettre vos interrogations aux présentateurs afin qu'ils puissent vous répondre.

Afin de rester informés et de recevoir toutes les informations nécessaires, **assurez-vous que l'adresse mail indiquée sur votre Intranet personnel de licence est bien valide.**

Pour plus d'informations ou modification : bettina@ffvl.fr

Ordre du jour des assises du Parapente 2021

- **18h15** - Connexion / Accueil des participants.
- **18h30** - Règles de fonctionnement de la visio-conférence. Présentation du programme de la réunion. Présentation des modalités particulières de vote.
- **18h45** - Le bilan du Parapente et du CnP lors de l'olympiade 2017 – 2020 - Le rapport d'activité
- **19h15** - Débats de prospective (échanges avec l'assistance) : sujets identifiés
 - Quelle formation continue pour les pilotes et les moniteurs ?
 - Communiquer mieux vers les structures et les parapentistes : qu'attendez-vous en termes de communication interne, en plus de ce qui est déjà en place au sein de la FFVL.
- **21h20** - Présentation des candidats à l'élection au Comité National Parapente.
- **21h40** - Elections / vote & résultat du vote, via l'outil en ligne QUIZZBOX.

PAUSE (pendant la réunion interne des membres élus pour désigner le président parmi eux).
- **21h50** - Le mot du président nouvellement élu.
- **22H00** - Fin Des Assises du Parapente 2021.

Modalités électives consultables sur le lien : <http://federation.ffvl.fr/statuts-et-reglements>

Nous comptons sur vous